

**Manitoba.**—Au Manitoba, le ministère de la Santé et du Bien-être public administre les services de la santé en conjonction avec les services du bien-être. Le ministère compte quatre divisions principales: Administration générale, Services de santé, Services de psychiatrie et Services de bienfaisance.

La Division des services de santé compte quatre sections: 1° Salubrité publique; 2° Services de médecine préventive, y compris la lutte contre les maladies transmissibles, l'hygiène maternelle et infantile et le service public d'infirmières; 3° Services complémentaires de santé, y compris services consultatifs et d'administration générale pour les unités locales, services de diagnostic et soins médicaux; 4° Services de laboratoire.

La Division des services de psychiatrie surveille les institutions provinciales pour maladies mentales à Winnipeg, Selkirk et Brandon, et l'école pour arriérés mentaux à Portage-la-Prairie. Cette division est aussi responsable des services de dispensaire, des cliniques d'orientation de l'enfance, des services d'aide aux tribunaux et aux organismes qui prennent soin des enfants, du soin des arriérés mentaux dans des maisons de pension et des facilités d'enseignement.

La province est divisée en régions sanitaires composées de groupes de municipalités; ces régions comprennent des circonscriptions de soins hospitaliers et de soins médicaux, des unités de services d'infirmières et des centres de diagnostic. La province subventionne l'emploi de médecins, d'après un régime de rémunération par anticipation, dans les circonscriptions de soins médicaux des régions sanitaires. En dehors de ces circonscriptions, des infirmières assurent les soins d'urgence, particulièrement aux accouchées, et dirigent les cliniques d'immunisation et d'hygiène maternelle et infantile.

Des centres de diagnostic s'établissent à travers la province afin de mettre un centre à la disposition des radiologues et pathologistes consultants et de fournir gratuitement des services de laboratoire intéressant le diagnostic, la cardiographie et l'électro-encéphalographie, ainsi que d'assurer à faible prix minimum des services de radiologie à tous les résidents de la région envoyés au centre par un médecin. Les centres de Selkirk et Dauphin sont déjà actifs.

Les cliniques fournissent des services de prévention et de traitement contre la tuberculose, les maladies vénériennes, les maladies mentales et le cancer. Les services assurés aux tuberculeux comprennent le pneumothorax et autres traitements donnés au dispensaire des sanatoriums ainsi que la radiographie et le diagnostic aux cliniques mobiles et permanentes du ministère. Les cliniques pour maladies vénériennes assurent des services gratuits de diagnostic et de petit traitement. Le *Manitoba Cancer Relief and Research Institute*, subventionné par la province, coordonne toutes les initiatives intéressant le cancer. Un service de biopsie pour le cancer, accessible gratuitement à tous les médecins de campagne, est en voie de s'étendre aux médecins et hôpitaux qui ne disposent pas de leur propre service pathologique. Les personnes domiciliées en dehors de Winnipeg peuvent bénéficier gratuitement de la radiothérapie. Les dispensaires des hôpitaux pour maladies mentales assurent des examens psychiatriques et une aide particulière aux personnes qui leur sont envoyées par les médecins et les organismes sociaux.

Les médicaments, distribués par le ministère provincial de la Santé aux médecins, aux hôpitaux et aux organismes gouvernementaux dans toutes les unités sanitaires, comprennent la pénicilline et les médicaments utilisés dans le traitement